



Motion de soutien à Gaël Quirante

Dans un contexte où les mobilisations se développent dans plusieurs secteurs, le gouvernement utilise de plus en plus l'arme de la répression. Gaël Quirante, secrétaire départemental de SUD Activités Postales 92, subit un acharnement disciplinaire et pénal en raison de son activité de représentant syndical. : 10 tentatives de licenciement en 14 ans et presque un an de mises à pied cumulées.

Contre l'avis de l'inspection du travail, la ministre du Travail Muriel Pénicaud vient de décider d'autoriser le licenciement de Gaël, demandé par la direction de la poste. C'est bien une décision politique prise par le gouvernement contre notre camarade et aussi à travers lui, contre toutes velléités du monde du travail à contester les politiques régressives, à contester la destruction des services publics avec ses restructurations, privatisation, précarisation du statut et dégradation des conditions de travail, comme à la Poste.

Comme beaucoup de militantes et militants du mouvement social, Gaël est visé par une répression qui constitue une atteinte aux droits démocratiques des travailleurs et travailleuses. La répression ne doit pas passer à la Poste ou ailleurs.

L'avis de l'inspection du travail doit être respecté et en conséquence de le licenciement de Gaël annulé.

La CGT Éduc'action apporte sa solidarité à Gaël Quirante contre son licenciement.

La CGT Éduc'action appelle à signer la pétition et à participer aux divers initiatives et rassemblements de soutien.

Montreuil, le 30 mars 2018